



HUELGOAT

Cette petite ville était trêve de Berrien ; en 1790, elle devint commune et chef-lieu de canton du district de Carhaix ; Ogée nous dit qu'elle était jadis ville murée et que les ducs y avaient un fort château, si bien qu'en 1373, Duguesclin y envoya vingt lances, sous le commandement de Guillaume de Kermartin, écuyer du roi Charles V. (Mor., t. II, col. 76.)

Plusieurs foires se tiennent à Huelgoat : le lendemain de la Purification, le 1^{er} jeudi de Carême, le lendemain de l'Assomption, le jour de Saint-Marc, le lendemain de l'Annonciation et les 10 Mai, 25 Juin, 9 Septembre, 28 Octobre et 21 Novembre. Nous ignorons quelle est celle qui était dite « foire du Relecq » ; en tout cas, voici quelle était l'origine de cette appellation.

Une lettre de Jean V, du 23 Janvier 1423, constate que, depuis longtemps, les religieux du Relecq avaient reçu des anciens ducs le droit de prendre du bois dans la forêt de Lestrezec au Huelgoat, « entre l'arbre appelé l'*arbre chargeresse* et la grange de ladite abbaye qui est du côté devers Morlaix, » pour la réédification de leurs bâtiments ; néanmoins, un garde forestier avait saisi la cognée d'un des

ouvriers travaillant pour les religieux « et l'avait mise en gage de vin en une taverne »; mais Eon de Kermellec, lors châtelain de Uhelgoat, se saisit du manteau du garde forestier pour retirer la cognée donnée en gage au tavernier. Par sa lettre, le duc confirme ce droit, ainsi que le droit de pâture pour les bêtes de l'Abbaye, quoique les titres en aient été détruits lorsque « le dortoir de la dite abbaye avait été arzs », et ajoute que ces droits avaient été octroyés aux moines « en récompense d'une foire qu'ils avaient en ladite abbaye, laquelle l'un de nos prédécesseurs, duc de Bretagne, fit tenir au Huelgoat, et qu'on appelle foire du Rellec ».

EGLISE PAROISSIALE

La façade de l'église paroissiale, sous le vocable de saint Yves, donne sur la grande place et est surmontée d'un clocher assez élégant. A l'intérieur, on trouve les statues de saint Michel, — saint Raphaël, — Notre-Dame de Pitié, — sainte Marguerite, — sainte Catherine, — saint Yves entre le riche et le pauvre, il est en surplis ou cotte, avec camail et barrette.

Dans l'église se trouvait, du côté de l'Evangile, une tombe avec banc armoyés des armes de la Salle : *d'argent à 3 bandes fuselées de gueules*.

Dans la chapelle Saint-Louis, côté de l'Epître, étaient trois écussons à la vitre au-dessus de l'autel portant les armes des Lesquelen, Sr de Goazvenou (Plounévél) : *d'argent au lion coupé de sable et de gueules*, et deux écussons des Goazvenou et Kersaingilly en alliance. Kersaingilly : *de sable à six trèfles d'argent 3. 2. 1*.

En 1750, Barthélemy Ferrer, secrétaire du Roi, propriétaire du lieu de Quinimillin, réclame, dans la maîtresse vitre, après les armes du Roi, celles des du Chastel,

anciens possesseurs de Quinimillin, *fascé d'or et de gueules de six pièces*, puis du Chastel, parti *de gueules à une croix frettée d'azur*, et du Chastel, parti *de gueules à 3 gantelets d'argent 2. 1*, du Chastel, parti *d'argent à cinq fusées de gueules* (M. de Laporte).

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES CIEUX

A trois ou quatre cents mètres du bourg, sur un tertre boisé, au bord de la route de Loqueffret, s'élève la chapelle de Notre-Dame des Cieux, très vénérée dans le pays.

M. Neissant, ancien curé du Huelgoat, avait adressé à Mgr Sergent, en 1856, une notice très détaillée sur cette chapelle, qui, malheureusement, a été perdue; il marque cependant, dans une lettre à M. Dufeigna, qu'elle fut fondée au milieu du xv^e siècle, par un seigneur de Lisombrée, habitant le château de Keraznou, en Loqueffret, par suite d'un vœu fait dans une bataille. Ce qui est certain, c'est que les seigneurs du Rusquec, S^{rs} de Keraznou, s'en prétendaient les fondateurs dans un aveu de 1653, dont voici un extrait :

« Advoue et déclare estre après le Roy fondateur comme ses ancetres, à cause de la seigneurie de Keraznou, en l'église et chapelle de N.-D. des Cieux située au haut du fauxbourg de N.-D. en la ville de Helgoat et y avoir à cause de ce les armes et intersignes de la dite maison de Keraznou aux plus hauts lieux après sa dite Majesté es maîtresses vitres et aultres et en plusieurs endroits en la pierre de taille du bastiment et entrautres fort proche du grand autel au gauche de l'Evangile, avec droit de tombe enlevée et lizière avec la propriété des issues adjacentes de tout temps immémorial.

« Davantage avoue qu'aux limites et voisinés de la dite

chapelle avoir pilier de bois à planter en terre armoyés en bosse des armes de Keraznou, lesquels piliers sont garnis de leurs colliers et carquants de fer. »

Autour du sanctuaire, formant soubassement, sont disposés six bas-reliefs sculptés qui formaient, dit-on, autrefois le retable d'un autel :

1. Annonciation, — 2. Visitation, — 3. Navité, — 4. Anges apparaissant aux bergers, — 5. Adoration des Mages, — 6. Massacre des Innocents.

Statues en vénération :

1. Notre-Dame des Cieux, — 2. saint Joseph, — 3. saint Jean l'Évangéliste, — 4. saint Roch, — 5. Notre-Dame du Rosaire, — 6. l'Assomption, — 7. saint Herbot, — 8. saint Antoine.

Sous la statue de saint Jean, un ange tient le démon enchaîné et porte en main la clef de l'abîme (Apocalypse). — Sous la statue de saint Roch, un bourreau décapite une vierge, à côté de laquelle est un ange qui tient une couronne de fleurs; un juge en robe, rabat et toque, ordonne le supplice.

Autour du tabernacle, quatre anges formant cariatides tiennent les instruments de la Passion; deux autres ont les bras croisés.

Dans les petits autels, on voit en bas-reliefs le Portement de Croix et la Mise au Tombeau.

En face de la chaire à prêcher, est une longue croix de bois, assez mince, couverte de quantité de nœuds et de bosses. D'après M. Tosser (*Finistère Pittoresque*), ce serait la *Croix des Pestiférés*, offerte à la suite d'une épidémie de variole noire ou de peste bubonique qui désola le pays. A la jonction des croisillons, est l'image de la Sainte-Face, dans un cadre carré; plus bas, les cinq Plaies, le Cœur transpercé au milieu, entouré de la Couronne d'Épines.

Dans les fenêtres, sont des restes de vitraux, où l'on reconnaît la représentation de la MORT DE LA SAINTE VIERGE : les Apôtres entourent son lit funèbre, et deux anges transportent son âme au ciel. — Plus bas, les trois Marie et des scènes détachées. — De l'autre côté, la Sainte Trinité, saint Pierre et saint Paul.

Dans les soufflets de ces fenêtres, sont de nombreux blasons que M. Louis Le Guennec a déterminés ainsi :

« Le tympan de la maîtresse vitre de la chapelle de N.-D. des Cieux contient neuf écussons aux armoiries des seigneurs fondateurs et de leurs alliances. On ne peut les distinguer de l'intérieur à cause du grand retable qui aveugle complètement la fenêtre; mais à l'extérieur, il est possible de voir, sinon les émaux, du moins la disposition et la forme des pièces héraldiques. Il m'a paru que ces écussons offraient les armes suivantes :

« 1. *Burellé d'argent et de gueules de 10 pièces*, qui est Quélen Vieux-Chastel;

« 2. *Parti de Quélen et d'argent au chef de gueules chargé d'un lambel d'or de 3 pièces*, qui est de Quintin;

« 3. *Parti de Quélen et d'hermines à trois fasces de gueules*, qui est Rostrenen;

« 4. *Parti de Quélen et de gueules à neuf annelets d'argent*, qui est Coëtmen;

« 5. *Parti de Quélen et d'hermines au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or*, qui est Quélennec;

« 6. *Parti de Quélen et d'azur à dix billettes d'or, 4. 3. 2. 1.*, qui est du Perrier;

« 7. *Parti de Quélen et d'un fascé d'or et de gueules de 6 pièces*, qui est du Chastel;

« 8. *Parti de Quélen et d'argent au croissant de gueules surmonté d'un écusson d'or chargé de trois quintefeuilles de gueules*, qui est Kymere'h;

« 9. *Parti de Quélen et d'un vairé d'or et de gueules*, qui est Kergorlay.

« Toutes ces alliances sont bien mentionnées dans la généalogie des Quélen du Vieux-Chastel, puissante et riche famille fondue à la fin du xvi^e siècle dans la maison de Lannion. Les prééminences de la chapelle des Cieux et de l'église de Brennilis lui venaient par les Berrien, seigneurs de Keraznou, en Locqueffret, terre dont dépendaient ces deux chapelles.

« Dans les frises, il y a encore un écusson chargé d'un lion, et sur un bénitier, un autre offrant *un arbre arraché.* »

Autrefois, on voyait dans cette chapelle, en la vitre au-dessus de l'autel Saint-Jean, côté de l'Evangile, dans le premier soufflet, les armes de France et de Bretagne, au second et troisième, les armes de La Salle : *d'argent à trois bandes fuselées de gueules*, et au bas deux priants, l'un portant figure d'homme d'armes protégé par un saint Maurice, l'autre priant en figure de damoiselle protégée par un saint François cordelier portant les armes de la maison de la Salle.

« En la vitre du côté de l'Epître, le S^{er} de Goazvennou a un écusson *d'argent au léopard de sable et de gueules*; plus bas, sont deux personnages, homme et femme; l'homme, armé d'une cuirasse, portant en sa casaque deux figures dudit lion de sable et de gueules; la femme, armoyée sur son habit deux barres d'argent, armes de ses prédécesseurs, seigneurs de Coatquena et du Faou » (De Laporte).

Il y avait aussi une chapelle au château de la Coudraye, où M. de Larchantel avait autorisé la sainte réserve en 1806, et M. le Curé signale, en 1892, les vestiges d'une chapelle, à la campagne, sous le vocable de saint Guinec.

Au moment de la Révolution, Huelgoat, trêve de Berrien, avait pour curé ou vicaire, M. Guillaume-Sébastien Le Roux, né à Pleyben en 1753, prêtre en 1778 et au Huelgoat depuis 1779. Il ne prêta pas le serment; il put se maintenir dans le pays pendant ces temps malheureux, et le District de Carhaix écrivait, le 7 Juin 1791, au Département :

« Huelgoat et les parties environnantes sont dans un état de fermentation dont le danger doit être paré sur-le-champ. Les nouveaux curés n'ont pas éprouvé d'opposition formelle, mais plusieurs ont été reçus avec une froideur plus inquiétante qu'un refus déclaré. Les églises paroissiales sont désertes, mais les fidèles accourent en foule aux chapelles où célèbrent les prêtres qui ont refusé le serment. Ceux-ci n'ont plus l'impudence de se placer sous le glaive de la loi; plus de prédications, plus d'acte d'éclat. Le tribunal intime de la confession, une résignation hypocrite, des larmes feintes sur le sort de ceux qu'ils appellent apostats, l'affectation de prier pour leur conversion, tels sont maintenant leurs moyens, d'autant plus dangereux que, sans donner prise à la loi, ils frappent impunément leur victime sous le voile d'une perfide bienveillance et les rendent odieux et méprisables. »

Le District demandait, en conséquence, une compagnie de cavalerie à répartir entre Châteauneuf et Le Huelgoat.

Nous avons raconté ailleurs (1) comment, le 23 Mars 1791, des perquisitions avaient été faites au château de la Coudraye, pour y découvrir Mgr de la Marche, qu'on y croyait caché, alors qu'il était déjà en Angleterre.

Au déclin de la Révolution, en 1799, l'agent national du Huelgoat constatait que l'esprit public ne différait guère de

(1) Expulsion de Mgr de la Marche, évêque de Léon.

celui de l'année 1791 : « Il serait un peu meilleur, si notre canton n'était pas le refuge de quelques trompeurs de mauvais prêtres qui, malgré mes recommandations aux colonnes mobiles, sont toujours dans nos parages, sans cependant y faire aucun mal, que de faire croire aux paysans qu'ils sont envoyés de Dieu pour faire suivre la religion de leurs pères, voilà ce qui me gêne le plus.

« Il n'y a aucun culte, mais tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, les scélérats de mauvais prêtres leur disent la messe dans la campagne, la nuit. »

A la Restauration du culte, Mgr André désigna, naturellement, M. Le Roux comme curé-doyen du Huelgoat, devenu chef-lieu de canton; mais il n'y avait pas de presbytère, et le recteur, M. Le Roux, logeait encore à la Coudraye, chez M^{me} Gilart de l'Arhantel, veuve de M. Nouvel de la Flèche, grand'mère de Mgr Nouvel. Elle écrivait à Mgr Dombideau, le 28 Février 1810 : « Je travaille depuis dix-sept ans à la conservation de mon Curé, mais je ne me flatte pas qu'il vive longtemps désormais, malgré tous mes soins; il a la langue paralysée et ne peut faire le catéchisme; M. Plassart est le seul confesseur. M. Le Roux n'a cessé de nous édifier par sa conduite et ses vertus et qui mérite bien des égards (1). S'il pouvait avoir de l'aide, il pourra vivre encore quelque temps pour le bonheur de ses paroissiens, qui ont tant de vénération pour lui, que sa présence seule leur en impose. »

M. Le Roux succombait deux ans après, le 5 Février 1812. Il fut remplacé par M. Charles-Guillaume Floutier, né à Quimper en 1760, prêtre en 1784 et curé de Loqueffret en 1790, puis recteur en 1802. Nommé curé du Huelgoat, il demanda un presbytère qu'on ne s'empressait pas de

(1) Il ne faut donc pas confondre ce bon pasteur avec un autre prêtre constitutionnel, Le Roux, qui mal édifia Le Huelgoat pendant la Terreur.

lui fournir, si bien qu'au mois de Juillet, le dimanche 26, il dit au prône que Monseigneur lui avait défendu de continuer à dire la messe au Huelgoat s'il n'y avait pas un logement convenable; il continuait, en attendant, à habiter Loqueffret.

Le maire, le S^r Fégean, finit par louer un appartement pour le Curé, chez le S^r de Kersauzic; mais en 1815, la commune ne réglant pas le prix de location, le Curé était menacé d'expulsion par le propriétaire...

CURÉS DU HUELGOAT, DEPUIS LE CONCORDAT

- 1805-1812. Guillaume-Sébastien Le Roux, de Pleyben.
- 1812-1815. Charles-Guillaume Floutier, de Quimper.
- 1817-1839. Guillaume Jestin, de Plouguerneau.
- 1839-1850. Paul-Marie de la Lande de Calan, d'Elliant.
- 1850-1855. Louis Le Gal, de Berrien.
- 1855-1867. Théophile Naissant, de Belle-Ile en Mer.
- 1867-1870. François Le Bras, de Saint-Thégonnec.
- 1870-1883. Mathieu Clévarec, de Lannédern.
- 1883-1887. Louis-Marie Miniou, de Pont-Aven.
- 1887-1889. Pierre-Marie Kerébel, de Ploumoguier.
- 1889-1904. Alexandre Le Grand, de Bannalec.
- 1904-1908. Joseph Robinaud, de Roscoff.
- 1908. Jacques Goret, de Guipavas.

VICAIRES DU HUELGOAT

- 1849. Paul Postec.
- 1851. Théodore Le Briero.
- 1855. Gabriel Boléat.
- 1866. Louis Bussereau.
- 1867. Isidore Guyader.

410

HUELGOAT

- 1870. Henri Milin.
- 1870. Alain-Marie Hernot.
- 1877. Michel Donval.
- 1879. Jean-Marie Gélot.
- 1881. Jean-Louis Buanec.
- 1881. Joseph Tandé.
- 1883. Pierre Guirriec.
- 1888. Jean-Marie Riou.
- 1892. Yves-Hervé Person.
- 1894. Jean-François Kervran.
- 1895. Yves-François Corvez.
- 1910. Jean-Yves Cozic.

MONUMENTS ANCIENS

Menhir, sur la route du Huelgoat à la Feuillée.

Autre Menhir de 6 mètres de haut, à *Parc-ar-Peulven*, près de la route de Carhaix à Landerneau.

Deux tumulus, entre Le Crann et Kerbirien.

Deux tumulus, dans une lande, au Nord de La Feuillée.

Deux autres, entre La Feuillée et Brennilis.

Quatre tumulus, au Nord de l'étang.

Le camp d'Arthur, à 1 kilomètre 1/2 du bourg, sur une hauteur, dans un bois.

Camp de Castel-Guibel, près du gouffre, à 1 kilomètre 1/2 du bourg (du Châtelier).

N'oublions pas de mentionner les curiosités naturelles, chaos de rochers, pierre branlante, cascades et bois, qui abondent au Huelgoat et en font comme une petite Suisse en pays breton.

